

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



RLIBRE
APPARTE
ATRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

03

L'ASSOCIATION ADNSMP

04 - 07

Le conseil d'administration

Les actions en détention

Présentation des équipes, Faits marquants 2025

LE SERVICE RLIBRE

08 - 23

Présentation du service, Activités du service

Partenariats, Paroles des suivis

Paroles des professionnels, Constats 2025

Les belles réussites, Perspectives 2026

LE SERVICE APPARTE

24 - 44

Présentation du service, Activités du service

Partenariats, Paroles des personnes accompagnées

Constats 2025

Les belles réussites, Perspectives 2026

LE SERVICE ATRE

45 - 64

Présentation du service, Activités du service

Partenariats, Paroles des résidents

Paroles des professionnels, Constats 2025

Les belles réussites, Perspectives 2026

CONCLUSION

65



02

INTRODUCTION

Les rapports d'activités 2025 des différents services de l'association ADNSMP (Accompagnement et Dispositifs Novateurs, Sociaux, Médicaux et de prévention) se voient pour la première fois réunifiés.

Cette vision d'ensemble a pour objectif de permettre une meilleure visibilité, d'apporter plus de cohérence et de compréhension de l'engagement quotidien auprès des publics accompagnés.

Ce nouveau support de présentation se veut être le reflet du dynamisme et de la cohésion recherchée à travers les actions et les projets.

Créée en 1988, l'association s'efforce depuis 37 ans à répondre aux besoins des personnes placées sous main de justice ou vulnérables par des outils adaptés et des coopérations.

Aujourd'hui, l'ADNSMP c'est :

- Des actions en détentions
- Le Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Atre
- Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) Apparté
- Rlibre, service d'accompagnement socio-professionnel

Forte de son expertise mais parfois affaiblie par un environnement sociétal et économique instable, l'ADNSMP évolue, s'adapte, s'engage avec prudence et réalisme.

Ce rapport d'activité se veut un partage d'expériences des salariés et des personnes accompagnées mêlant constats, réseau, ambitions et perspectives.

Bonne réflexion !

Ludivine Morel
Directrice



Le conseil d'administration

Stable et fort de son attachement au public accompagné par l'association, le conseil d'administration est composé de membres engagés depuis de nombreuses années dans la réflexion et l'évolution de nos établissements

Le conseil d'administration se verra renouvelé en 2026.

ADINS Catherine	Présidente	Psychiatre UHSA
THOMAS Pierre	Vice-président	Psychiatre, Chef de Pôle psychiatrie et médecine légale CHU LILLE
BRUNEEL Séverine	Trésorière	Educatrice spécialisé CP Annoeullin
CAIGNY Marie-Agnès	Trésorière adjointe	Educatrice spécialisé CP Annoeullin
COUSIN Véronique	Secrétaire	Psychologue MA Sequedin
AGNERAY Fabien		Psychiatre ESM MGEN
BOULANGER Evelyne		Retraitée directrice ESSMS
FOVET Thomas		Psychiatre UHSA et EMOT
ROMBEAU Fabienne		Indirmière UHSA
RYCKEBUSCH Robin		Psychiatre CP Annoeullin
SCOUFLAIRE Tatiana		Psychiatre EMOT
STELANDRE Guillaume		Psychologue UHSA
TROUILLEZ Cindy		Psychologue libérale

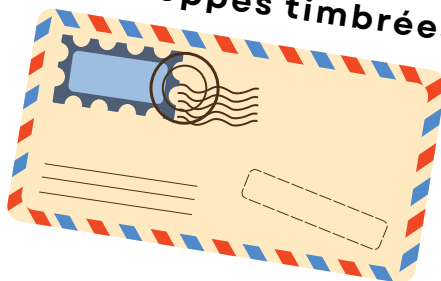
Les actions en détention

L'ADNSMP a poursuivi sa politique d'équipement ponctuel des services de psychiatrie et de médecine des établissements pénitentiaires de Annœullin, Sequedin, UHSA, EMOT.

achat de livres



Enveloppes timbrées



Matériel de sport



lunettes loupes



kit nouveau né



atelier sérigraphie

L'ADNSMP a accompagné diverses actions comme support juridique et financier, notamment dans le cadre d'une convention avec la ligue contre le cancer pour un projet « Alerter sur les risques solaires et promouvoir les bonnes pratiques »..

Présentation des équipes

SERVICE SUPPORT

Soutien aux établissements, gestion administrative et financière, maintenance des locaux

5 professionnels:

Directrice, chef de service, secrétaire comptable, secrétaire, agent de maintenance

Rlibre

Accompagnement socio professionnel des personnes placées sous main de justice

5 professionnels :

cheffe de service
3 conseillers en
insertion professionnelle
assistante de gestion

APPARTE

ACT: Appartement de
Coordination
Thérapeutique

19 professionnels :

Cheffe de service
médecin
4 psychologues
5 Infirmières
5 travailleurs sociaux
Aide soignante
2 AES

ATRE

- CSAPA: Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- Educateur Relais
- Injonction Thérapeutique

15 professionnels :

Chef de service
Médecin
Psychologue
Infirmière
Référente sociale
8 Educateurs
2 veilleurs de nuit

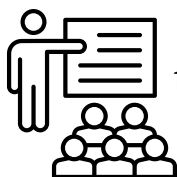


44

Professionnels

Faits marquants 2025

Les Formations des professionnels



11 professionnels ont bénéficié de formations individuelles dans le cadre du développement des compétences

Les formations collectives :

Bienveillance et éthique, Pair aidance, DPA, GAP et supervision, Maladie chronique, Entretien motivationnel, participations aux congrès de la FSH et de la Fédération Addiction

Mais aussi....

Déménagement du service support
L'évaluation de l'Apparté
Migration des données numériques vers MS365 et sécurisation du SI

Qualité de vie au travail



équipement de sac à dos
Journée bruxelloise et échanges de pratique

adaptation au poste de travail avec du matériel ergonomique

Les Projets



5 nouvelles places d'ACT HLM

Expérimentation Mesure d'Injonction
Thérapeutique

Accompagnement des jeunes 18-25 ans à Rlibre

Réorganisation des places ACT avec des places spécifiques addicto / sortants de prison

Les Ressources Humaines



Départ du médecin coordinateur à l'Apparté

Prise de poste de la Directrice au 1er février

DUE fixant les règles d'organisation du temps de travail

Finalisation du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) avec les RP

Recrutement d'un médecin à temps partiel dans le cadre de la mise en place du circuit du médicament à l'atre

LE SERVICE RLIBRE



Les financeurs



Présentation du service

Rlibre est un service d'accompagnement à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes détenues, sortantes de détention et/ou placées sous-main de justice. Le service est présent sur :

363 bis rue de Gand
59200 TOURCOING



APPARTE 7 rue de
Colmar 59000 LILLE



Maison de la
Justice et Droit de
Roubaix



Maison de la
Médiation et du
Citoyen de Lille



**4 lieux
d'interventions**

Et a accompagné sur l'année 2025 (tous dispositifs confondus) :



17 femmes



357 bénéficiaires
dont :



340 hommes

RDV EN INTRA

274 rendez-vous prévus
232 rendez-vous effectués
15% d'absentéisme

RDV PHYSIQUE

1165 rendez-vous prévus
654 rendez-vous effectués
44% d'absentéisme

RDV TELEPHONIQUE

141 rendez-vous prévus
124 rendez-vous effectués
13% d'absentéisme



Activités du service : Action SAS sortant de prison

L'action SAS sortant de prison comprend une intervention en INTRA et un atelier d'accueil permanent (AAP) pour les personnes sorties de détention. Elle est financée par le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), la ville de Lille, la ville de Roubaix et la ville de Tourcoing.

INTRA

Ce dispositif repose sur des interventions auprès de personnes écrouées, en milieu carcéral comme en milieu ouvert, sur orientation des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP).

Il permet de rencontrer les personnes en amont de leur sortie ou dans le cadre de leur suivi, afin de préparer leur projet de réinsertion. Les accompagnements s'inscrivent dans un travail coordonné avec les CPIP référents.

47 personnes accompagnées en INTRA dont :
37 CP Lille - Annoeullin
4 Placements sous Surveillance Electronique
6 Quartier de Semi-Liberté d'Hauboutin

23 sorties INTRA dont :
5 abandons
9 aménagements de peine
6 fins de peine
1 décès
2 titre de séjour expiré



AAP

Ce dispositif permet de poursuivre l'accompagnement initié en détention et d'accompagner d'anciens détenus ou des personnes placées sous main de justice, orientées par des partenaires ou en contact direct avec notre structure.

Les suivis portent sur l'accompagnement social et professionnel : ouverture des droits, accès au logement et aux soins, insertion professionnelle et formation...

166 personnes accompagnées en AAP :
50 Lillois(e)
53 Roubaisien(ne)
63 Tourquennois(e)

101 sorties AAP dont :
53 abandons
14 emplois
22 changements de dispositif
1 déménagement hors MEL
1 formation
5 incarcérations
3 réorientations vers partenaires
2 titre de séjour expiré

Activités du service : Dispositif RSA

Le dispositif "Revenu de Solidarité Active (RSA)" est financé par le Département du Nord, dans le cadre du Parcours Spécifique sur deux territoires : Lille et Roubaix - Tourcoing.

Dans le cadre de l'accompagnement RSA, les allocataires signent un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) d'une durée moyenne de trois mois.

Un diagnostic socio-professionnel est réalisé afin d'identifier les besoins et les freins. L'accompagnement porte sur les démarches suivantes :



Logement :

DLS, SI SIAO,
PDLHPD,
DALO, ...



Mobilité :

MOBILIMEL,
ILEVIA,
PERMIS, ...



Santé :

CSS, AMELI,
DOCTOLIB,
MDPH, ...



Formation :

ORIENTATION,
CV, ...



Administratif :

RSA, COMPTE
BANCAIRE,
CAF, ...



Emploi :

CV, LETTRE,
PLATEFORME
IAE,
FORUM, ...

LILLE

71 d'allocataires accompagnés dont :

38 nouvelles demandes

4 femmes

67 hommes

25 sorties RSA dont :

3 réorientations vers France Travail

10 déménagements

1 sortie vers autres ressources

4 incarcérations

7 radiations

ROUBAIX / TOURCOING

112 Allocataires accompagnés dont :

53 nouvelles demandes

9 femmes

103 hommes

32 sorties RSA dont :

10 réorientations vers partenaires et
autres parcours

3 sorties en emplois durable

2 déménagements

2 sorties vers autres ressources

6 incarcérations

1 décès

8 radiations

Activités du service : Dispositif O2R



Le dispositif "Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R)" est financé par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Le dispositif O2R accompagne les personnes détenues ou sortantes de prison sur la Métropole Européenne de Lille, âgées de 18 ans et plus, vers la réinsertion sociale et professionnelle. Sur des orientations du SPIP d'Annœullin, Sequedin, Haubourdin et Bapaume, l'accompagnement dure 9 mois maximum. Il se compose de deux étapes : repérage et remobilisation.

En détention, le repérage inclut un diagnostic social et professionnel et l'élaboration d'un plan d'action personnalisé. Un contrat d'engagement réciproque formalise le parcours.

Après la sortie, la remobilisation assure un suivi individuel de 2 à 4 rendez-vous par mois. L'accompagnement couvre les démarches administratives, sociales et professionnelles (France Travail, droits sociaux, CV, emploi). Chaque bénéficiaire est stagiaire de la formation professionnelle et perçoit une indemnisation via le dossier DEFI ASP.

87 personnes accompagnées dont :

76 nouvelles demandes

1 femmes

86 hommes

Sur **87** personnes accompagnées :

6 - 25 ans

81 + 25 ans



47 sorties O2R dont :

12 abandons du fait de la personne

2 abandons du fait de la structure

7 Accès à l'emploi

2 actions de formation hors parcours

6 déménagements

12 fins de parcours avec raccrochage au RPE

4 fins de parcours sans suite connu

Taux d'inscription France Travail :

Objectif prévu : **70%**

Résultat obtenu : **86%**



Activités du service : Dispositif PLIE

Le dispositif "PLIE" a été financé du 01/01/2025 au 30/04/2025 par le PLIE Lys Tourcoing dans le cadre de l'Appel à projet "Micro-projets".

Au cours de l'année 2025, un conseiller en insertion socio-professionnelle a assuré la mission de référent de parcours auprès des bénéficiaires du PLIE Lys-Tourcoing. L'accompagnement s'est appuyé sur des rendez-vous individuels permettant le repérage du public, un accueil adapté et l'identification des freins sociaux et judiciaires à la réinsertion.

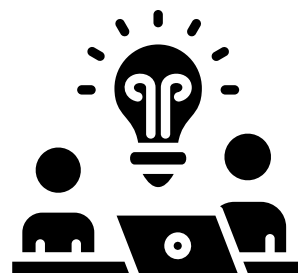
Le suivi a porté sur l'accès aux droits, le logement, la santé, la compréhension de la situation judiciaire, ainsi que l'accompagnement vers la formation et l'emploi, notamment par la construction d'un statut et d'un revenu à la sortie de détention ou dans le cadre d'aménagements de peine. Un travail a également été mené sur la confiance en soi, l'autonomie et les comportements professionnels.

De nombreuses démarches ont été réalisées : réouverture des droits, accompagnement administratif, orientation vers les soins, bilans, recherche d'emploi, accès à des formations qualifiantes et soutien au maintien dans l'emploi. L'action s'est inscrite dans une collaboration étroite avec le SPIP, les partenaires du réseau, les associations territoriales, afin de garantir la cohérence et la continuité des parcours d'insertion.

6 personnes accompagnées dont :

1 femme

5 hommes



Activités du service : CPAM Lille - Douai



Lille-Douai

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des personnes vulnérables pour l'accès aux droits et aux soins et est financé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie Lille - Douai.

Le professionnel référent a assuré un appui global à l'accès aux soins des bénéficiaires, en les accompagnant notamment dans :

- L'ouverture des droits à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ou à une mutuelle,
- La création et l'utilisation des comptes AMELI et Mon Espace Santé,
- L'obtention d'attestations de couverture de sécurité sociale, en lien avec le CNPE et la CPAM,
- La proposition et l'organisation de bilans de santé,
- L'orientation vers des médecins spécialistes,
- L'accompagnement et la supervision dans la prise de rendez-vous médicaux.

104 personnes accompagnées

78 rendez-vous médicaux
ont été pris avec le
professionnel référent

54 personnes ont ouvert
des droits auprès de la
CPAM Lille-Douai



Activités du service : Domiciliation



PRÉFET
DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nous proposons un service de domiciliation au 363 bis rue de Gand 59200 TOURCOING, permettant aux personnes sortantes de détention d'obtenir une adresse de rattachement et ainsi réaliser leurs démarches administratives.

Sur l'année 2025, notre agrément prévoit **30** places de domiciliation. **23** personnes ont bénéficiés de la domiciliation.

L'assistante de gestion assure l'édition des documents pour les démarches à réaliser, le tri et le stockage du courrier jusqu'au prochain passage du bénéficiaire dans nos locaux.

En 2025, nous avons réceptionné **169** courriers.

La domiciliation est signée pour 1 an. Avec possibilité de renouvellement en fonction de la demande, jusqu'à ce que l'accompagnement Rlibre prenne fin, ou que le bénéficiaire ait une adresse propre à lui.



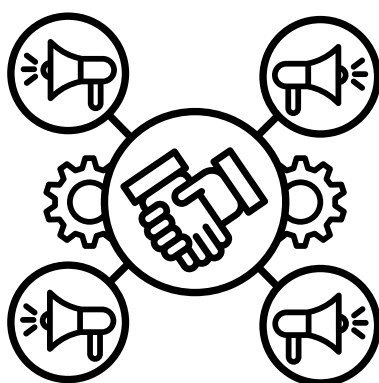
Partenariats

L'année 2025 a été marquée par un travail partenarial soutenu, constituant un levier essentiel dans la mise en œuvre des accompagnements proposés. Le développement et le renforcement des coopérations ont permis d'apporter des réponses globales, cohérentes et adaptées aux situations rencontrées par les bénéficiaires.

Tout au long de l'année, les équipes ont travaillé en lien étroit avec les acteurs publics, les acteurs sociaux, les acteurs du logement, ainsi que les acteurs de l'emploi et de la formation. Ces collaborations ont facilité l'accès aux droits, l'orientation vers des dispositifs adaptés, la sécurisation des parcours et la levée progressive des freins à l'insertion.

Des rencontres partenariales régulières ont été organisées afin de favoriser l'interconnaissance, de fluidifier les échanges et de renforcer la coordination entre professionnels. Ces temps de travail ont permis d'ajuster les pratiques, de partager les informations utiles et de construire des solutions concertées autour des situations individuelles.

Ce travail en réseau a contribué à garantir une continuité des parcours, à renforcer la complémentarité des interventions et à inscrire les accompagnements dans une dynamique territoriale partenariale durable.



Paroles des suivis : Mr C

"Je suis accompagnée par Rlibre depuis neuf mois"

Depuis quand êtes-vous suivi chez Rlibre ?

"L'accompagnement de Rlibre m'a aidé dans mes démarches et m'a permis d'avancer plus sereinement depuis ma sortie de détention."

Que vous a apporté Rlibre depuis votre sortie de détention ?

"Je remercie l'équipe de Rlibre pour son soutien et son écoute."

Souhaitez-vous ajouter un petit mot pour l'équipe Rlibre ?

Paroles des suivis : Mr E

"Je suis accompagné par l'association Rlibre depuis 2019, alors que j'étais encore en détention. L'accompagnement s'est poursuivi à ma sortie de détention en 2023."

Depuis quand êtes-vous suivi chez Rlibre ?

"Depuis le début de mon accompagnement, Rlibre m'a apporté un soutien important, ce qui m'a permis d'y voir plus clair dans mes démarches, de reprendre confiance et d'avancer dans mes projets."

Que vous a apporté Rlibre depuis votre sortie de détention ?

"Je trouve que c'est vraiment important qu'il existe des associations comme Rlibre pour accompagner les personnes qui sortent de prison, sans jugement. Je remercie toute l'équipe pour leur soutien."

Souhaitez-vous ajouter un petit mot pour l'équipe Rlibre ?



Paroles des suivis : Mr A

"Je suis accompagné par l'association Rlibre depuis septembre 2025 en détention et depuis novembre 2025 dehors."

Depuis quand êtes-vous suivi chez Rlibre ?

"Grâce à Rlibre, depuis ma sortie de détention en novembre 2025, j'ai réussi à trouver un emploi de 4 mois en insertion, et un appartement."

Que vous a apporté Rlibre depuis votre sortie de détention ?

"L'équipe Rlibre fait très bien son travail. Un grand merci à tous."

Souhaitez-vous ajouter un petit mot pour l'équipe Rlibre ?



Paroles des professionnels

"Je suis CIP Référente RSA sur le secteur de Lille depuis octobre 2025. Au quotidien, j'accompagne des bénéficiaires très éloignés de l'emploi et présentant de nombreux freins sociaux, dans des parcours de remobilisation vers l'emploi."

"J'ai observé une évolution positive du service RLIBRE, qui s'inscrit davantage dans une logique partenariale pour répondre aux besoins complexes des personnes sous main de justice ou confrontées à l'exclusion sociale."

"Je constate une réelle motivation et implication des bénéficiaires, ainsi qu'une progression dans l'accès aux droits, à la formation et vers l'emploi, malgré les obstacles sociaux persistants. Je suis convaincue que le service RLIBRE reste un outil essentiel de réinsertion sociale et professionnelle sur le territoire."

Emira

"Je suis assistante de gestion à Rlibre depuis presque 10 ans. Nous avons traversé des années difficiles et incertaines mais malgré tout nous avons continué d'avancer et d'évoluer. Je suis fière de ce que nous avons accompli et accomplirons encore. Je crois en notre service et je suis certaine que nous pourrions accomplir encore de grandes choses."

"Malgré les exigences et les restrictions croissantes, nous avons toujours su rester fidèles à notre cœur de métier « l'humain ». Bien plus qu'un simple travail, nos actions quotidiennes donnent un sens profond à nos missions. Nous nous efforçons d'avoir un impact positif sur le quotidien et l'évolution des personnes que nous accompagnons."

Angélique

Constats 2025

LA CRISE DU LOGEMENT SUR LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

En 2025, la Métropole Européenne de Lille connaît une pénurie de logements accessibles, tant sociaux que privés, face à une demande croissante. Les structures d'hébergement d'urgence sont souvent saturées, laissant de nombreuses personnes sans solution.

Les sortants de détention sont particulièrement vulnérables : faibles ressources, absence de garanties et stigmatisation compliquent leur accès à un logement stable. Cette situation représente un frein majeur à leur réinsertion sociale et professionnelle.

Malgré les efforts des acteurs publics et associatifs, la crise du logement reste un enjeu central nécessitant une coordination renforcée entre partenaires pour sécuriser les parcours des personnes vulnérables.

LA FRACTURE NUMERIQUE DES SORTANTS DE DETENTION

Les personnes sortant de détention rencontrent souvent une fracture numérique importante, qui constitue un frein majeur à leur réinsertion. L'absence d'accès régulier à un ordinateur ou à Internet, le manque de compétences numériques et la difficulté à utiliser les outils administratifs en ligne compliquent l'accès aux droits, à l'emploi et à la formation.

Cette fracture se traduit par des difficultés dans les démarches essentielles : création de comptes administratifs (AMELI, CAF, Pôle emploi), recherche d'emploi en ligne, suivi de formations ou accès aux services sociaux. Pour ces publics, l'accompagnement doit inclure un soutien numérique ciblé, permettant de réduire les inégalités et de sécuriser le parcours d'insertion.

Les belles réussites de l'année

PARTENARIATS AVEC LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

Renforcement des liens avec les établissements du territoire, permettant un repérage et un suivi plus efficace des bénéficiaires.

EVOLUTION DE LA CONVENTION O2R

Ouverture du dispositif aux moins de 25 ans, élargissant l'accès à l'accompagnement pour un public plus jeune et en besoin de soutien.

PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Collaboration soutenue avec les acteurs publics, sociaux, de l'emploi et du logement, favorisant des parcours d'insertion cohérents et sécurisés.

QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Maintien d'un suivi individualisé et adapté à chaque bénéficiaire, garantissant l'efficacité et la continuité des parcours sur tous les dispositifs.

Perspectives 2026

PERMANENCES AU QUARTIER DE SEMI LIBERTE D'HAUBOURDIN (QSL) ET AU QUARTIER ARRIVANT DU CP ANNOEULLIN(QA)

Mise en place de permanences régulières pour présenter le service et faciliter le repérage des bénéficiaires dès leur arrivée.

"PARCOURS INTENSIF"

Réponse à l'appel à projets "parcours intensif" du département et du FSE afin de renforcer les dispositifs d'accompagnement et d'insertion en proposant des entretiens individuels et des ateliers collectifs.

ANTICIPATION DES DOMICILIATIONS AVEC LE CENTRE DE DETENTION DE BAPAUME

Organisation proactive des démarches de domiciliation pour sécuriser le parcours administratif et social des personnes détenues.

DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

Renforcement des collaborations existantes et élargissement du réseau territorial afin d'assurer un accompagnement plus fluide et cohérent pour l'ensemble des bénéficiaires.

LE SERVICE APPARTÉ



Les financeurs



LE SERVICE APPARTE

Présentation du service

L'Apparté est un service d'**Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT)** destiné à accompagner en hébergement individualisé ou en Hors Les Murs, des adultes ou/et des enfants atteints de pathologies somatiques chroniques en précarité médico-psycho-sociale.

Lieux d'interventions

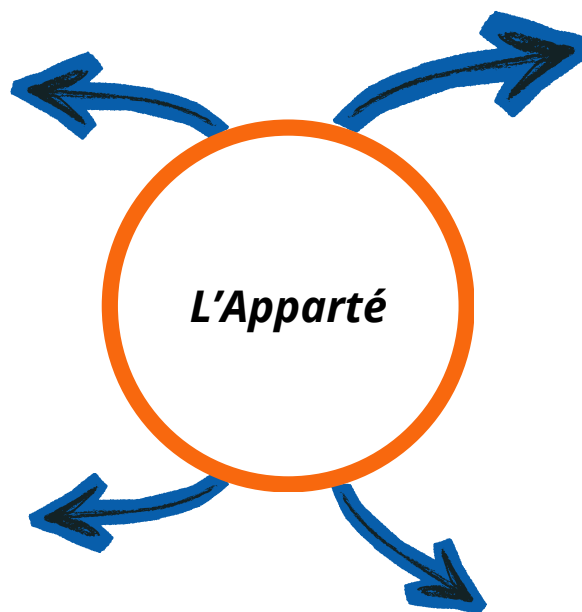
- Places d'hébergement :
Lille et Armentières
- Places Hors Les Murs :
Lille et Armentières et
petites couronnes de ces
deux communes

Public justice

7 places sortant de
détention ou placé
sous-main de justice

Accompagnement

- adapté aux besoins
- par une équipe
pluridisciplinaire
(Médecin, Infirmiers,
travailleurs sociaux,
AES, aide-soignant,
psychologues)



47 places

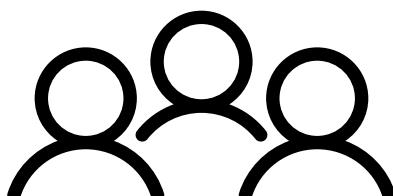
- 24 places d'hébergement adulte dont 10 places
spécifiques (sortants de détention et/ou conduites
addictives)
- 8 places d'hébergement pédiatriques
- 15 places d'accompagnement Hors Les Murs

Activités du service : ACT Adulte avec hébergement

Les ACT adultes ont accueilli en 2025 :



18 femmes



33 personnes accueillies
dont :



15 hommes



12 nouvelles personnes
accueillies



6 personnes sortants
de détention



9 personnes
sortantes

RDV INDIVIDUELS



756 avec IDE et aide-
soignante
640 avec les psychologues
525 avec les travailleurs
sociaux et AES

RDV EXTÉRIEURS

283 rendez-vous médicaux
accompagnés, démarches
administratives, ...

Le taux d'occupation est de **92.12%**, en légère augmentation par rapport à 2024 (90.49%). Le taux d'occupation des sortants de détention est en diminution (54.83 %). Nous avons cependant accueilli 4 nouveaux sortants de détention en 2025 sur 15 demandes.

Activités du service : ACT Adulte avec hébergement Les pré-admissions



Chaque demande de pré-admission est étudiée. Une commission se réunit tous les 15 jours.

En 2025, l'Apparté a reçu 84 candidatures :

24 femmes



60 hommes

*Parmi les candidatures reçues, **43** personnes étaient atteintes de plusieurs pathologies chroniques et **64%** personnes présentaient des conduites addictives.*

Au 31 décembre 2025, 8 situations étaient toujours en cours de traitement.

*L'Apparté a refusé **64** candidatures dont **53% de refus faute de place disponible**.*

Le nombre de refus faute de place disponible a augmenté, comparativement à 2024 de 20%.



Les 12 personnes admises dans l'année ont été orientées par les ACT Hors Les Murs de l'Apparté, dispositif AHI, les services sociaux hospitaliers, le CSAPA ATRE, le SPIP, les USMP.

Activités du service : ACT Adulte avec hébergement Les accueillis

Les 33 personnes accueillies en 2025 :

Âge : 54% ont entre 46 et 60%



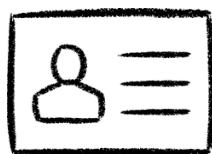
81% originaires des Hauts de France



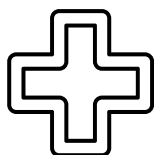
72% étaient hébergées de manière précaire



10 personnes étaient sans revenu à l'entrée



7 personnes en situation administrative irrégulière



34% souffrent de cancer et 66% ont une comorbidité

Situation familiale

85% célibataires et 5 personnes étaient accompagnées d'un proche (adulte et/ou mineur)

Les conduites addictives

Usage à risque ou nocif d'alcool : 11

Usage à risque ou nocif de tabac : 17

Usage à risque ou nocif de substances psychoactives : 7

Traitement de substitution aux opiacés : 10

Usage à risque ou nocif de médicaments : 4

Activités du service : ACT Adulte avec hébergement Les accueillis

Les orientations à la sortie :



- 2 personnes décédées pendant l'accompagnement*
- 3 personnes ayant eu accès à un logement autonome avec bail direct*
- 2 personnes ayant accédé à un logement provisoire ou précaire*
- 2 personnes ont pris le statut d'accompagnant d'enfant malade à l'Apparté*



1 personne sortie en 2025 en logement autonome a pu bénéficier d'une continuité d'accompagnement en ACT HLM.



La moyenne des durée de séjour pour les personnes sorties de l'Apparté en 2025 est de 680 jours. Elle a considérablement augmenté comparativement à 2024, cela s'explique par la sortie de 3 personnes accueillies en 2022 et 1 personne en 2023.

Placement Extérieur

En 2025, l'Apparté n'a pas accueilli de détenus en aménagement de peine de type placement extérieur.

Nous constatons peu de demande de PE, les orientations faites par les CPIP vers l'Apparté sont trop proches de la sortie pour permettre l'organisation d'une sortie en PE.

Lors du dernier trimestre 2025, nous avons rencontré l'UHSI pour relancer notre partenariat. L'Apparté est intervenu lors des journées des USMP pour présenter le service. En janvier 2026, nous avons prévu de rencontrer les CPIP de Bapaume afin de faire évoluer l'accueil en PE pour l'année 2026.

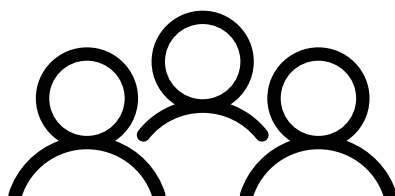
Une rencontre est prévue à l'Apparté en avril 2026 avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lille et des professionnels de la Justice (des avocats, des juges, des CPIP) afin de favoriser cette mesure.

Activités du service : ACT Hors Les Murs (HLM)

Les ACT HLM ont accompagné en 2025 :



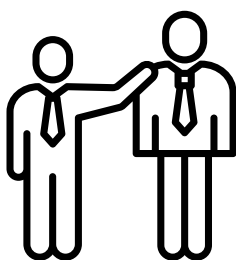
8 femmes



13 personnes accompagnées
dont :



5 hommes



5 nouvelles personnes
accompagnées



6 personnes
sortantes

RDV INDIVIDUELS



235 avec IDE et aide-
soignante
155 avec les psychologues
151 avec les travailleurs
sociaux et AES

RDV EXTÉRIEURS

59 rendez-vous médicaux
accompagnés, démarches
administratives,

Activités du service : ACT Hors Les Murs (HLM) Les pré-admissions

Les demandes de pré-admissions HLM sont étudiées sur les mêmes temps dédiés que les ACT adultes.

En 2025, l'Apparté a reçu 12 candidatures :

*8 personnes étaient atteintes de plusieurs pathologies chroniques
3 personnes présentaient des conduites addictives.*

L'Apparté a refusé 6 candidatures :

Faute de place disponible : **2**

Comorbidités psychiatriques : **1**

Les modalités ne permettent pas d'accompagner la personne : **1**

Non adaptée : **1**

Hors secteur : **1**



L'Apparté a accepté 5 nouveaux accompagnements

Activités du service : ACT Hors Les Murs (HLM) Les personnes accompagnées

Le taux d'occupation est de 65.41%.

*Pour rappel, les 5 premières places ont été
ouvertes le 1er février 2024, puis 5 places en
décembre 2024*

*5 nouvelles places nous ont
été attribuées le 1er
décembre 2025*

Les 13 personnes accompagnées en 2025 :

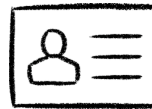
Âge : 54% entre 46 et 60 ans
30% de plus de 61 ans



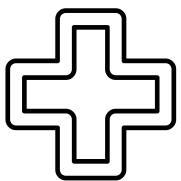
2 sortants de prison



7 en logement durable
3 en hébergement précaire
3 en dispositif AHI



4 personnes en situation
administrative irrégulière



Pathologies plus diversifiées
85% ont une comorbidité

Situation
familiale

12 célibataires et 1 en couple

Les orientations à la sortie :

- 1 personne est restée dans son logement autonome*
- 2 personnes sont restées dans la même institution (AHI)*
- 3 personnes ont intégré L'Apparté avec hébergement*



*La moyenne des durées d'accompagnement pour les personnes sorties de l'Apparté en
2025 est de 303 jours.*

Activités du service : ACT Pédiatrique avec hébergement

Les ACT pédiatriques ont accueilli en 2025 :



4 filles entre 2 et 5 ans



8 enfants accueillis
dont :



4 garçons entre 6 et 20 ans



1 famille sortante en
logement autonome



19 accompagnants
(9 adultes et 10 mineurs)

RDV INDIVIDUELS



174 avec IDE et aide-
soignante
90 avec les psychologues
264 avec les travailleurs
sociaux et AES

RDV EXTÉRIEURS

223 rendez-vous médicaux
accompagnés, démarches
administratives, ...

Le taux d'occupation a été de 91% en 2025.

LE SERVICE APPARTE

Activités du service : ACT Pédiatrique avec hébergement Les Pré-admissions

Les demandes de pré-admissions pédiatriques sont étudiées tous les 15 jours.

En 2025, l'Apparté a reçu 11 candidatures.



L'Apparté a refusé 10 candidatures :

Faute de place disponible : 1

Relevant d'un autre dispositif : 6

Hors critères médicaux : 1

La famille a trouvé une autre solution : 1

Classé sans suite, sans nouvelle de la famille : 1

(Au 31 décembre 2025, 1 situation était toujours en cours de traitement)

**Aucune nouvelle admission dans
l'année**

LE SERVICE APPARTE

Activités du service : ACT Pédiatriques Les familles accompagnées

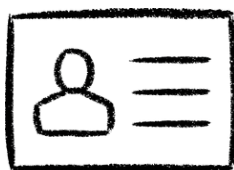
Les 8 enfants accueillis en 2025 :



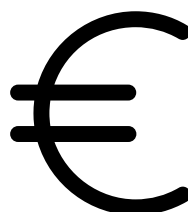
Toutes les familles
accueillies étaient
domiciliées dans le
département du Nord



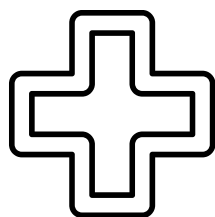
88% étaient hébergés de
manière précaire



7 enfants d'origine
étrangère



4 familles étaient sans
revenu à l'entrée



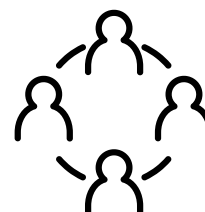
Cancer : 2
Cardiopathie : 1
Affection neurologique : 2
Hémoglobinopathie : 3
85% ont une comorbidité

La famille sortante a eu l'accès à un logement autonome.

En réalité, une deuxième sortie est à noter lors de l'année 2025. Il s'agit d'un enfant décédé lors de l'accompagnement. Cependant, nous n'avons pas souhaité le faire apparaître en sortie. Depuis le décès, les parents et la fratrie sont toujours accompagnés par l'équipe. En effet, aucune solution d'hébergement n'est trouvée à ce jour pour que la famille quitte le dispositif en toute sécurité.

Activités du service : Groupe d'Expression Participatif

Nous organisons des Groupes d'Expression Participatif trois fois par an. Le but de ce groupe est de rassembler l'ensemble des personnes accompagnées. Il vise à créer un moment convivial (souvent autour d'un repas) et à permettre aux personnes d'exprimer leurs souhaits sur l'accompagnement proposé et la vie du service.



En amont, les personnes reçoivent un questionnaire qui permet de balayer toutes les sphères de l'accompagnement, ce qui amorce l'échange avec les professionnels. Elles peuvent soumettre leurs souhaits ou leurs idées lors de ce moment. La cheffe de service profite de ce moment pour informer les personnes accueillies des nouveautés et des changements dans le service.

Depuis l'été 2025, nous essayons de faire participer les personnes à l'organisation de ces moments. Un binôme de salariés et d'accueillis se retrouvent pour préparer la rencontre. L'expérience a été concluante et investie par les personnes accompagnées. Elles se sont montrées très impliquées et enthousiastes, ce qui nous a motivés à poursuivre cette organisation.

Une attention particulière a été accordée cette année au GEP pédiatrique afin de créer une formule permettant aux enfants de s'exprimer. Elle a pris la forme d'un questionnaire ludique (tableau, images...).

Activités du service : Actions collectives

Des actions collectives sont organisées par les professionnels. Elles ont pour but de rompre l'isolement et d'amener les personnes vers l'extérieur.

Nous proposons des activités au sein de nos locaux (jeux de société, loto...) ou en extérieur, par le biais d'autres associations, ou encore en participant à des événements sur la métropole (Festival Bonjour, Chaud Bouillon...).



Nous avons également mis en place avec l'équipe paramédicale des actions préventives souvent en lien avec des thèmes du moment (octobre rose, mois sans tabac...). Nous avons aussi organisé des actions sur le territoire (Bus du cœur).



Parfois, nous rencontrons des difficultés de mobilisation des personnes accueillies, qui sont plutôt motivées et demandeuses, mais qui sont limitées par leur état de santé ou leurs multiples rendez-vous.

Dans le secteur pédiatrique, nous avons expérimenté un atelier parents/enfants, qui a été bien apprécié, et qui sera de ce fait répété.

Activités du service : Domiciliation

L'Apparté propose un service de domiciliation au 7 rue de Colmar 59000 LILLE, permettant aux personnes d'obtenir une adresse de rattachement. Elles pourront réaliser leurs démarches administratives et recevoir leur courrier.

Sur l'année 2025, notre agrément prévoit **30** places de domiciliation. **50** personnes ont bénéficiés de la domiciliation.

La domiciliation est signée pour 1 an, avec possibilité de renouvellement, jusqu'à ce que l'accompagnement prenne fin ou que le bénéficiaire ait une adresse propre à lui.

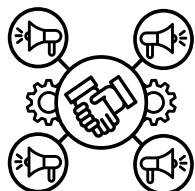
Le service Apparté souhaite améliorer sa traçabilité pour les domiciliations 2026. En effet, actuellement, nous n'avons pas d'outil permettant d'enregistrer les entrées et les sorties des courriers.

Nous avons donc pour projet en 2026, de réfléchir et de créer un outil qui nous permette d'enregistrer les courriers entrants et sortants.



Partenariats

La pluridisciplinarité de notre service et la pluralité des situations des personnes accompagnées nous amènent à travailler avec un réseau de partenaires, tant institutionnels que associatifs très large :



Social

- Les différents services du département
- Les services des mairies
- La CPAM et la CAF, avec lesquelles nous avons des conventions qui nous donnent accès à des espace partenaire facilitant les échanges
- Le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole
- Les associations caritatives, de santé, de prévention en santé,...
- Les services spécifiques : SPIP, CSAPA, CMP, DAC de Lille et Armentières, le service de prévention suicide (3114), les cabinets d'avocats
- Les acteurs du logement et de l'hébergement
- Les acteurs de l'insertion

Médical

- Les différents hôpitaux de la Métropole Lilloise,
- Les professionnels de santé en ville, le développement du dispositif HLM a amené les professionnels à travailler avec 7 nouveaux médecins, 5 nouveaux dentistes et 9 nouveaux soignants paramédicaux (IDELS, kinésithérapeute, pédicure, orthophonistes)
- Les centres de sports adaptés permettant aux personnes accueillies de participer à des activités avec des professionnels formés pour les accompagner.

L'équipe pédiatrique : sur l'initiative des ACT du département 93 porté par le Groupe SOS, un Groupe d'Echanges des Pratiques Pédiatriques s'est constitué.

Il rassemble les différents ACT accueillant des enfants malades à travers la France métropolitaine et d'outre-mer. Il s'agit de réunions en visio tous les deux mois sur des sujets que les participants ont définis ensemble.

Paroles des personnes accompagnées

« Pour moi, c'est un refuge, un lieu d'accueil, de rencontre et de grandes aides affectives, matérielles et administratives. Ce sont des professionnels à l'écoute et de confiance. L'Apparté m'a permis de retrouver un équilibre dans ma vie. Ça m'a aidé et motivé dans les moments de doutes. Toute la richesse de l'Apparté m'a aidé à reprendre confiance en moi »

Madame H – Hors les Murs.

« L'association Apparté est une association thérapeutique qui accompagne les personnes malades. Dans cette association on a tout : des denrées alimentaires, des assistants sociaux, des assistants administratifs, des infirmières, des psychologues qui sont là pour nous accompagner. De mon côté, je ne finirai jamais de remercier l'association Apparté avec tout le personnel, grâce à vous j'ai pu refaire ma vie. Vos conseils, vos sourires, vos petites blagues m'ont fait oublier l'enfer que j'ai traversé. Merci à vous tous je vous promets que j'en serais reconnaissante par ma détermination, ma force et mon courage. »

Madame D – Hébergement

« C'est un bon service, ce sont des gens bien qui s'occupent de gens comme moi qui ne sont pas très bien. Avec les personnes de l'Apparté, je n'ai pas de misère à dialoguer et c'est mon cœur qui parle. »

Monsieur X – ACT
Spécifique

Constats 2025

Des difficultés d'accès aux soins :

Précarité numérique : l'accès numérique aux soins (prise de rendez-vous, accès aux résultats d'examens) met en difficulté certaines personnes par leur manque de connaissance de ses outils ou par la barrière de la langue (beaucoup de population étrangère).

L'accessibilité aux soins du secteur public devient de plus en plus difficile et nous met en difficulté du fait de la précarité de nos populations et l'impossibilité de les aiguiller vers le secteur privé car elles ne sont pas en mesure de payer les dépassements d'honoraire. Les hôpitaux aiguillent de plus en plus vers des examens en ville.

Les délais d'attentes pour obtenir un rendez-vous de spécialiste sont très long pour les personnes qui ne sont pas aiguillées au cours d'une hospitalisation ou par un professionnel de l'hôpital. Ce délai entraîne un retard de diagnostic ou une aggravation de l'état de santé qui engendre une prise en charge plus lourde.

La complexité des transports : le problème se pose notamment dans la disponibilité des VSL, cela entraîne des transports coûteux en ambulances allongées pour des personnes relativement valides. Nous avons aussi beaucoup de personnes sous AME qui n'ont pas du tout accès au VSL car celui-ci n'est pas pris en charge. Pour la pédiatrie, il existe une vraie difficulté pour trouver des ambulances ou taxis conventionnés qui acceptent le transport des enfants, car peu sont adaptés ou équipés.

Le manque de professionnels de ville : l'accès aux soins de proximité est difficile pour beaucoup de nos accueillis. Beaucoup de professionnels notamment médecins traitant et kinésithérapeute, n'acceptent plus de nouveau patient. Pour les personnes à mobilité réduite, la possibilité d'intervenir au domicile est également très compliquée.

Des freins à la sortie de la précarité :

Le droit au séjour : Les délais de traitement, la complexité et la multiplicité des procédures, la difficulté d'accéder à un interlocuteur et la dépersonnalisation des démarches numériques entretiennent la précarité. En effet, cela provoque l'absence de droits ou la rupture de droits sociaux et maintient des personnes en situation de vulnérabilité alors même qu'elles pourraient être autonomes.

Le droit au logement : Nous constatons que les délais d'accès au logement adapté (IML, Pension de Famille,) se rallongent, au même titre que l'accès au logement social malgré la reconnaissance de priorité. Les personnes porteuses de handicap sont d'autant plus discriminées que les logements PMR sont plus rares. Le conseil est de s'excentrer de la métropole Lilloise. Toutefois, cela signifie s'éloigner des structures médicales et des opportunités d'insertion professionnelle.

Les belles réussites de l'année

Les accompagnements de :

Monsieur S

Il a quitté son pays pour venir recevoir un traitement expérimental. Par le biais du COL, il a intégré notre dispositif en ayant pour but de stabiliser sa situation. Son objectif ultime était de revoir sa femme et son fils. L'équipe l'a soutenu dans son projet en tenant compte de ses souhaits et à son propre rythme.

Son état de santé s'étant dégradé, sa femme et son fils ont eu la possibilité d'arriver en urgence.

L'équipe a pu accompagner la famille dans sa globalité dans les difficultés liées au logement, à la maladie et à la fin de vie, jusqu'au décès.

Monsieur M

Monsieur étant dans une situation précaire, il a intégré notre dispositif. Pour la première fois, il a dû apprendre à gérer seul son quotidien. L'équipe lui a fourni un soutien intense, et Monsieur s'est impliqué, ce qui lui a permis de gagner en autonomie dans son quotidien et dans la gestion de ses soins. Après avoir passé trois ans en hébergement à l'Apparté, il a enfin pu accéder à un logement social. Lors de son départ du logement, nous avons continué à l'accompagner en hors les murs.

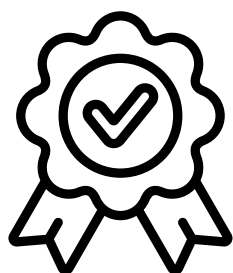
Madame S

La famille est arrivée aiguillée par l'hôpital dans notre dispositif. Madame et ses deux enfants sont accompagnés pour différentes pathologies chroniques. Nous avons soutenu la famille dans la stabilisation de leurs états de santé et administrative jusqu'à ce que notre accompagnement ne soit plus nécessaire. Au cours de son séjour, la famille a connu plusieurs événements marquants : l'arrivée d'un enfant, l'intégration de l'aînée dans une institution spécialisée, la scolarisation en milieu ordinaire du second, l'obtention d'un CDI pour la maman... Il ne reste plus qu'à trouver un logement.

Les belles réussites de l'année

Places supplémentaires

Lors du second semestre 2025, nous nous sommes attelés à répondre à un Appel A Projet afin d'obtenir 5 places supplémentaires d'ACT HLM. L'ARS nous a octroyé 5 nouvelles places avec une ouverture au 1er décembre 2025.



La création des ACT spécifiques

Suite à l'ouverture des 10 premières places HLM en 2024, une réorganisation de l'Apparté a eu lieu avec la création des ACT spécifiques. Il s'agit d'une équipe dédiée pour l'accueil des personnes sortantes de détention ou sous-main de justice et/ou pour les personnes présentant des conduites addictives.

Amélioration continue de l'activité

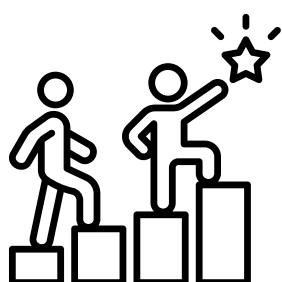
Arrivant au terme de nos axes d'amélioration identifiés lors de notre dernière évaluation, en 2025, nous nous sommes attachés à :

- *Aborder des Groupes d'Expression Participatif sur des points spécifiques (actions collectives, comment accéder à son dossier, nouvelle organisation de service, ...)*
- *Débuter la création d'un livret d'accueil adapté au enfant accueilli et à la fratrie (la première trame sera présentée et retravaillée avec les enfants accueillis lors du 1er GEP 2026)*
- *Intégrer systématiquement les accueillis à l'organisation et à l'animation des GEP*
- *Développer notre partenariat logement avec 3 logements supplémentaires octroyés par LMH (6 logements au total)*

Perspectives 2026



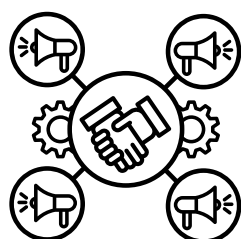
Le fils rouge qui nous accompagnera toute l'année, sera la réflexion et la réécriture du projet d'établissement de l'Apparté. Toutes les parties seront sollicitées : professionnels et accueillis.



L'équipe de l'Apparté se formera au Développement du Pouvoir d'Agir. Au même titre que l'ATRE l'an dernier, c'est un souhait associatif d'évoluer dans cette démarche d'accompagnement.



Travailler sur des outils adaptés aux enfants accueillis en ACT pédiatriques.



Entretenir le partenariat notamment pour les places HLM



Créer un outil permettant d'analyser la satisfaction des personnes accompagnées

LE SERVICE ATRE



Les financeurs



Présentation du service

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie avec hébergement est un CAUT (Centre d'Accueil d'Urgence et de Transition). L'ATRE accueille jusqu'à 13 personnes, hommes ou femmes, sortantes de détention et/ou placés sous main de justice rencontrant une ou plusieurs conduites addictives.



Le CSAPA se situe au 98, rue d'Isly à Lille

En 2025, le CSAPA Atre a accueilli :



99 hommes



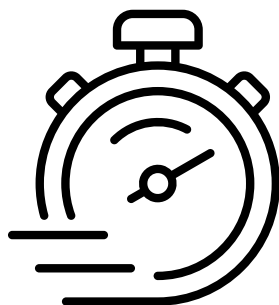
2 femmes



dont 47 permissionnaires
et 54 séjours

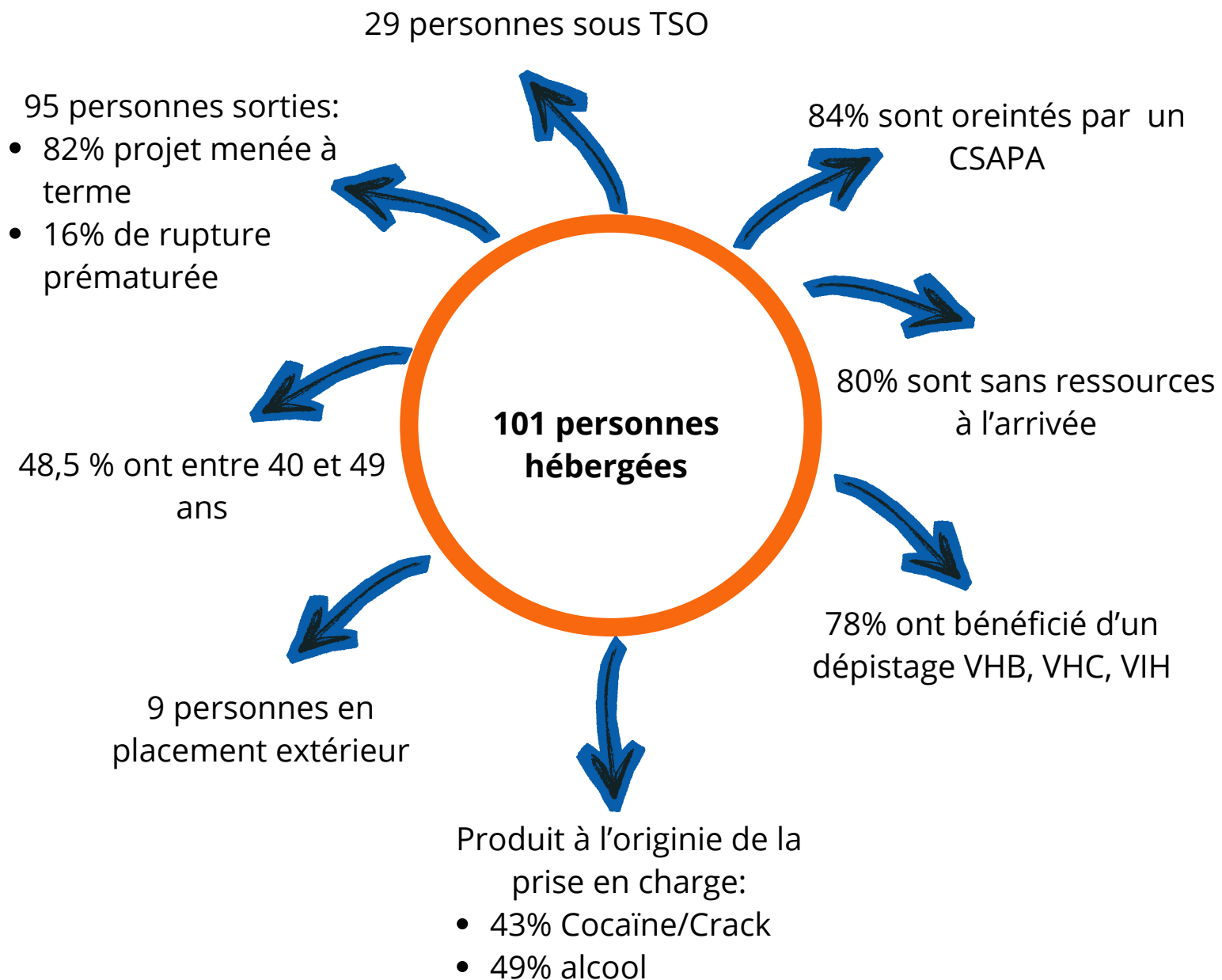


95 sorties



Durée moyenne de séjour:
47 jours

Présentation du service



Activités du service : La préadmission et les permissionnaires

Chaque lundi, une réunion de pré-admission est animé par le chef de service en présence de l'éducateur relais et de la psychologue.

En 2025, nous avons reçu de :



33 établissements pénitentiaires



188 demandes

Nous avons accueillis:



47 permissionnaires



54 séjours

Les permissions de sorties autorisées par le ministère de la justice via le Juge d'Application des Peines sont un outil essentiel autant par le futur résident et les professionnels. Ce séjour de 3 jours permet à la personne d'entrevoir ce qu'est d'être dans un parcours de soins en addictologie. L'équipe, à travers divers entretiens, mieux apprécier la motivation au changement initiée en détention.

Activités du service : Accompagnement individuel

Au sein du CSAPA L'Atre, l'accompagnement individuel constitue un axe central de la prise en charge des personnes sortant d'incarcération ayant des conduites addictives. Il vise à sécuriser le parcours post-carcéral, soutenir la stabilisation des conduites addictives et favoriser une insertion sociale durable.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de 8 travailleurs sociaux, une psychologue, une infirmière, une référente sociale et d'un éducateur relais. Chaque résident bénéficie d'un suivi bio-psycho-sociale personnalisé inscrit dans un projet d'accompagnement individualisé. Les entretiens éducatifs réguliers permettent de travailler la compréhension du parcours d'addiction et de détention, de soutenir la motivation au changement et de prévenir la rechute.

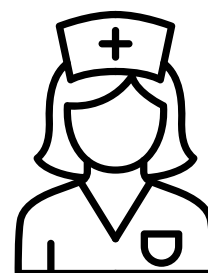
Ainsi les résidents peuvent bénéficier de temps individuel avec leur éducateur référent, ils constituent un espace d'écoute et de soutien essentiel dans l'accompagnement proposé.



2565
consultations sociales



269 consultations
psychologiques



4339 actes infirmiers

Activités du service : Accompagnement collectif

Les activités collectives proposées au sein du CSAPA Atre constituent un levier essentiel dans la stabilisation des résidents.

« L'oisiveté est la mère de tous les vices » cet adage prends particulièrement son sens dans un CSAPA avec hébergement. En effet, il est primordial de pouvoir proposer des activités permettant aux personnes accompagnées de favoriser une dynamique positive. Il nous semble, que le bien-être du public accueilli est un facteur optimisant leurs parcours de soin.

Ainsi, nous organisons, tous les lundis matin une réunion collective que nous appelons « Groupe d'Expression Participative » (GEP). Au cours de cette réunion, nous invitons chacun des résidents à s'exprimer sur leurs semaines respectives, nous répartissons les tâches ménagères de la semaine attribuées aux uns et autres et enfin nous organisons les activités de la semaine. Nous proposons au minimum deux activités par après-midi. En général nous proposons une activité sportive et une plus ludique, qui peut être culturelle, des ateliers cuisine ou autre.

Ces activités collectives, participent à la reconstruction du lien social, à la restauration de l'estime de soi et à la réappropriation progressive d'un quotidien structuré hors du milieu carcéral.



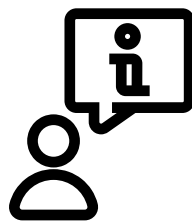
52 GEP

Activités du service : Accompagnement collectif LES SETI

En 2025, nous avons revu le fonctionnement des Séquences Educatives, Thérapeutiques et Informatives (SETI) pour y intégrer notre groupe de la prévention de la rechute sur 4 séances.

L'idée principale du groupe reste de proposer aux résidents une réflexion collective et individuelle de leur problème d'addiction en utilisant le thème de la rechute comme médiation. Nous considérons la rechute comme une étape du changement et non comme un échec qui peut avoir comme conséquence l'abandon de la démarche de soin et une culpabilisation importante.

Les autres SETI s'orientent autour de l'affirmation de soi, du théâtre d'improvisation, des émotions, de la Réduction des Risques, de l'installation de la dépendance, de la sexualité, du tabac, de l'alcool, traitements et gestes de premier secours, atelier écriture. Ainsi, lors d'un parcours "classique", un résident aura pu bénéficier de l'ensemble des thématiques lors de son accompagnement.



87 groupes
d'informations

Activités du service : *Accompagnement collectif* *Les activités sportives*

Les activités sportives sont multiples (football, badminton, piscine, vélo, randonnée, basketball, escalade, pétanque, musculation, tennis de table, squash, padel...) pour que les résidents puissent s'approprier ou se réapproprier leur corps parfois délaissé durant les dernières années. Elles visent à :

- Favoriser le bien-être physique et psychique ;
- Canaliser les tensions ;
- Travailler la persévérance et le respect des règles ;
- Renforcer l'esprit d'équipe ;
- Restaurer l'image corporelle.

Pour nos résidents sortant d'incarcération, la pratique sportive permet en somme : une réappropriation positive du corps et contribue à la gestion du stress et des émotions, ces deux notions sont essentielles dans la prévention de la rechute.



458 ateliers sportifs différents

Activités du service : Accompagnement collectif Les activités culturelles et de loisirs

Les sorties culturelles (musées, expositions, cinéma, événements locaux) participent à l'ouverture sur l'extérieur et à la réinscription dans la vie sociale et citoyenne.

Elles permettent :

- De rompre avec l'isolement ;
- De découvrir ou redécouvrir les espaces publics ;
- De favoriser les échanges et la curiosité ;
- D'encourager l'accès à la culture comme droit

Ces temps constituent également un support de travail éducatif autour des codes sociaux.

En 2025, nous avons proposé une sortie ludique dans un parc d'attraction. Action innovante qui avait pour objectif de favoriser le vivre ensemble, la cohésion de groupe mais aussi tout simplement de passer un moment agréable entre l'équipe éducative et les résidents. Ceux-ci étaient ravis de cette journée qui a été passée dans la bonne ambiance et la bonne humeur. Ce genre d'action a également des retombées positives sur la suite de parcours du public accueilli, elle favorise leurs bien être et les a reboosté dans la suite de leurs parcours.



Activités du service : Accompagnement collectif Les séjours

Les séjours sont mis en place depuis peu, et représentent un temps fort dans l'accompagnement.

En juillet 2025, nous avons organisé un séjour de 3 jours sur la côte d'opale. Ce séjour s'est déroulé dans un camping où nous avons passé deux nuits en tente. L'objectif de ce séjour est de proposer aux personnes accueillies un espace convivial, d'entraide, d'échanges mais également de rompre avec la routine qui peut parfois s'installer au CSAPA.

Il a offert aux résidents :

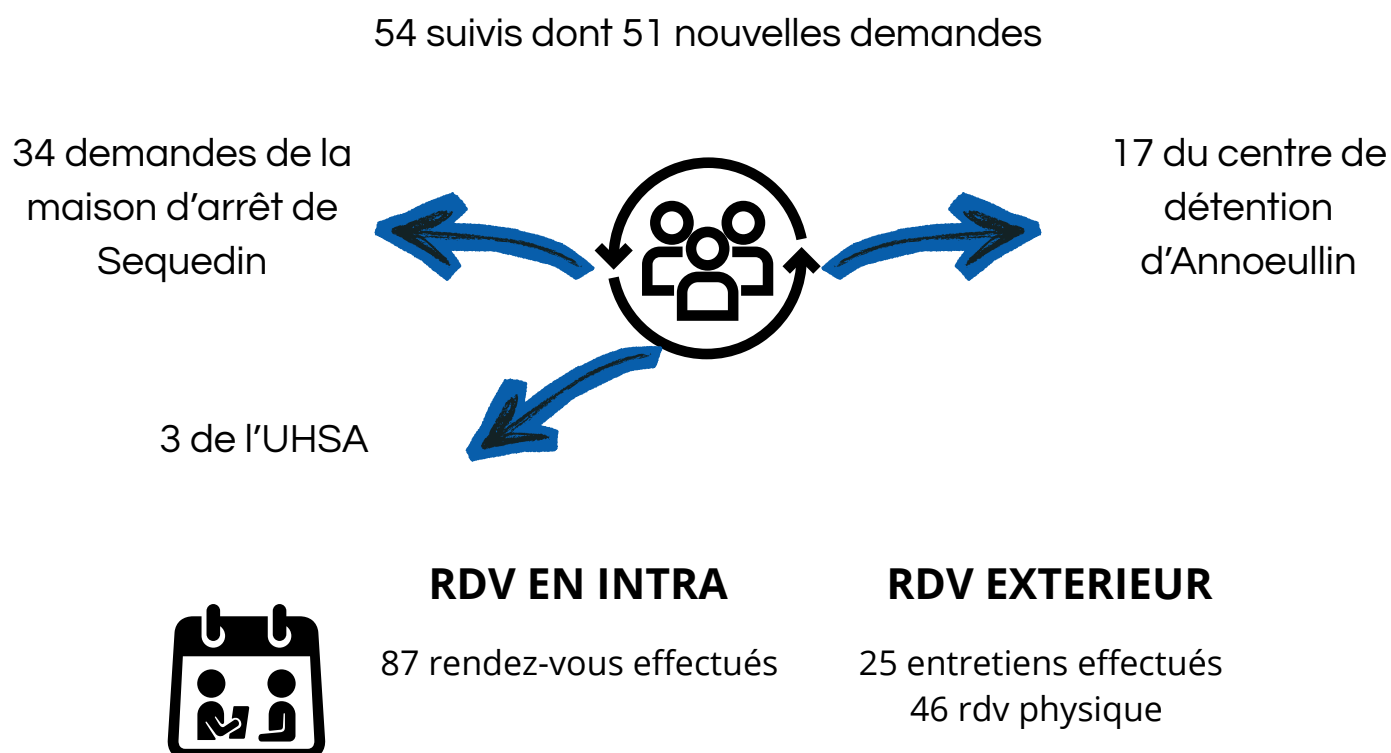
- Une rupture dans le quotidien ;
- Une expérience renforcée du vivre-ensemble ;
- Une mobilisation autour d'un projet collectif préparé en amont ;
- Une valorisation des capacités individuelle.

La préparation du séjour (organisation, budget, logistique) constitue un support éducatif. Ces expériences favorisent la responsabilisation et renforcent la confiance en soi.



Activités du service: L'éducateur relais

Le poste d'éducateur-relais a été créé en octobre 2017. Il vient compléter l'activité de CSAPA référent du CHU de LILLE, par la prise en charge au moment de la sortie des personnes provenant des sites de détention de Sequedin et Annoeullin, en lien et en partenariat avec les professionnels de l'intra-muros. Il permet la continuité des soins à la sortie.



En 2025, 32 des personnes suivies ont pu être accompagnées en structure, et 26 ont pu accéder à un centre de soin résidentiel. Pour les autres situations, il y a quand même une continuité dans le soin. Ainsi, sur 7 personnes qui sont retournées à la rue après la sortie, 6 avaient un suivi en ambulatoire. De même, pour 8 personnes qui ont eu un hébergement en famille (ou entourage) à leur fin de peine, 7 d'entre eux ont continué leur soin en suivi ambulatoire.

Activités du service : Placement Extérieur

Le placement extérieur est une mesure de justice qui permet à une personne condamnée à une peine de prison d'exécuter celle-ci en dehors d'un établissement pénitentiaire, tout en restant sous le contrôle de l'administration pénitentiaire.

C'est une alternative à l'incarcération classique qui mise sur la réinsertion sociale pour éviter la récidive.

Au CSAPA Atre, la mise en place de placement extérieur est proposée dès qu'une permission de sortie s'est bien déroulée. Une articulation est nécessaire entre les différents professionnels (CSAPA référent, CPIP, JAP) pour que cela soit effectif. C'est une mesure qui a tout son sens et qui est essentielle pour proposer une réelle alternative à l'incarcération.

En 2025, nous avons mis en place 9 placements extérieurs dont 8 qui ont été menés à terme.

3 rencontres ont eu lieu à l'Atre avec la DPIP et divers professionnels de la Justice dont des avocats, des juges, des CPIP afin de favoriser cette mesure.



Activités du service : Domiciliation

Apporter un service de domiciliation au sein du CSAPA Atre va bien au-delà de la simple gestion de courrier. C'est un levier fondamental d'insertion et un pilier de la lutte contre l'exclusion. Ainsi, l'ensemble des démarches d'insertion sociale (carte d'identité, inscription France Travail, la carte vitale...) sont facilités par le biais de la domiciliation. En 2025, nous avons retravaillé un règlement lié à ce service qui a une durée d'un an.

En 2025 : 48 nouvelles domiciliation

33 fins de domiciliation



Activités du service : Injonction Thérapeutique

A la demande de l'ARS Hauts de France, à titre expérimental, nous nous sommes engagés depuis octobre 2025 à la mise en oeuvre des injonctions thérapeutiques sur le ressort du tribunal judiciaire de Lille.

L'injonction Thérapeutique est une mesure de soins prononcée par l'autorité judiciaire dans le cadre d'une composition pénale. Elle concerne des personnes majeures lorsqu'il apparaît que l'intéressé fait usage de substance psychoactives.

Sur réquisition du procureur de la république, le délégué du procureur notifie la mesure après avoir recueilli l'acceptation de la personne.

Un psychologue du CSAPA Atre, habilité par l'ARS, se prononce sur l'opportunité de la mesure d'injonction thérapeutique, propose une orientation vers une structure de soin adaptée aux besoins de la personne et s'assure de recueillir les éléments permettant le contrôle du bon déroulement de la mesure.

L'expérimentation a une durée de 15 mois, jusqu'au 31 décembre 2026.

Un partenariat privilégié est mis en place avec d'une part le TJ de Lille et d'autre part tous les acteurs du secteur de l'addictologie de la Métropole Européenne de Lille.



Partenariats

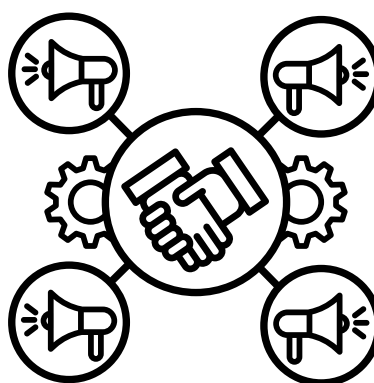
Le réseau partenarial est primordial pour mener à biens nos missions en tant que CSAPA. La richesse des partenaires, des associations aux services de l'Etat, nous permettent d'être le plus réactif et le plus prêt des différents besoins des résidents que nous accompagnons depuis plus de 30 ans.

Au fur et à mesure des années, ce partenariat progresse, se métamorphose, s'intensifie en fonction des évolutions du public, du secteur addictologique et de la Justice.

Avant l'arrivée du résident, nous pouvons citer les SMPR, les CSAPA référents, les Unités Sanitaires, les Centres Pénitentiaires et les structures d'addictologie.

Pendant le séjour, nous travaillons avec de nombreux professionnels de santé de l'agglomération lilloise, les principaux acteurs de l'insertion sociale et professionnelle (France Travail, CAF, MDPH..), le SPIP de Lille et l'ensemble des structures de soins en addictologie dont les autres CAUT.

Depuis quelques années, une collaboration avec l'ARS île de France dans le cadre du dispositif d'accueil des usagers de crack francilien nous permet de répondre aux enjeux de santé publique. Ainsi, nous avons accueilli 4 personnes de ce dispositif. Cette spécificité nous amène à réfléchir collectivement autour de nos pratiques éducatives pour nous ajuster aux besoins de ce public très marginalisé.



Paroles des résidents

Je voulais tous vous remercier pour l'accueil et pour la compréhension que vous m'avez apporté. Vos conseils m'ont touché au cœur. Malgré mes hauts et mes bas vous m'avez tous soutenu. Vous serez tous dans mon cœur et dans mes pensées, l'atre m'a appris beaucoup sur moi-même, merci pour votre patience.

L'équipe est toujours à l'écoute de chacun, les éducateurs savent très bien nous guider dans la construction de notre projet.

Je pense que l'on fait beaucoup d'activités qui permettent de ne pas laisser de place à l'ennui ou aux idées noires.

Pour moi l'encadrement est le plus important afin de se reconstruire psychologiquement et moralement et apprendre à savoir qui on est sans les consommations. Les sorties en mise en confrontation avec l'alcool ne peuvent être que bénéfique pour moi.

Paroles des professionnels

Les professionnels expriment un fort attachement aux valeurs humaines (bienveillance, empathie, écoute). Les principales motivations à travailler à l'ATRE sont :

L'accompagnement des usagers dans leur projet de vie et vers une dynamique positive.

L'attrait pour la problématique de l'addictologie et la volonté de faire évoluer les pratiques de soin.

La diversité des missions et le refus de la monotonie.

Pour répondre aux changements de fonctionnement et de l'évolution du public, l'équipe mise sur :

L'individualisation : Une approche au "cas par cas" pour s'adapter au parcours spécifique de chaque résident.

La montée en compétences : Formations, échanges avec les résidents eux-mêmes et systématisation des outils RDR (kits, travail sur les consommations en sortie).

La vie en collectivité peut être un levier pour réaliser un travail individuel lié aux compétences psychosociales.

Constats 2025

Depuis plusieurs années, les constats s'orientent autour de l'évolution des consommations, nous sommes passés du consommateur d'héroïne au consommateur de crack. Ce dernier produit psychoactif ne bénéficie pas d'un traitement de substitution, ce qui rend les cravings plus difficiles à gérer. Ce produit, mal connoté dans les médias, et sa consommation engendre une précarisation accentuée et une marginalisation installée depuis de nombreuses années. Ce paramètre ajouté à l'évolution de l'accompagnement en addictologie orienté vers la RDR nous a amené à revoir le fonctionnement du CSAPA.

Les différents accompagnements réalisés, notre lien avec le dispositif crack ainsi que la participation aux groupes de travail concernant l'accompagnement de ces consommateurs ont marqué l'année.

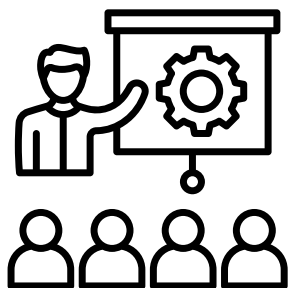
Les liens avec les différentes associations du secteur se sont resserrés pour faciliter les orientations. Cela a diminué les sorties prématurées sans solution.

On peut constater également certains séjours qui s'allongent, notamment pour les personnes souhaitant intégrer un appartement thérapeutique. Les délais d'attente pour les intégrer s'allongent d'année en année.

Nous retiendrons par ailleurs les difficultés pour orienter les personnes présentant des comorbidités psychiatriques. Ceci nous amène à élargir notre réseau pour que les résidents bénéficient d'une continuité de l'hébergement.

L'apport du DPA-PC impulse une dynamique positive qui oblige les professionnels à faire un pas de côté sur leur pratique afin de remettre la personne au cœur de son projet.

Les belles réussites de l'année

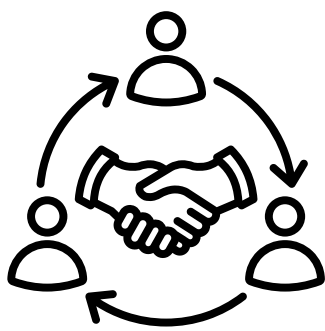


Formation DPA PC
GAP pour l'équipe
Formation pair-aidance



Modification du règlement de fonctionnement
avec :

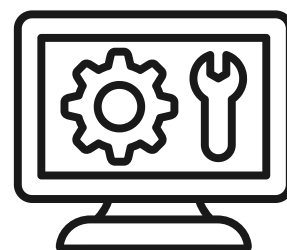
- la révision des sorties en autonomie
- charte d'utilisation du téléphone co-construite



Une collaboration plus
étroite avec les services
Apparté et Rlibre fluidifie
le parcours des
personnes au sein de
l'association ADNSMP.



Les SETI ont également été revus afin de
développer une ligne conductrice cohérente
en lien avec le modèle de la prévention de la
rechute.



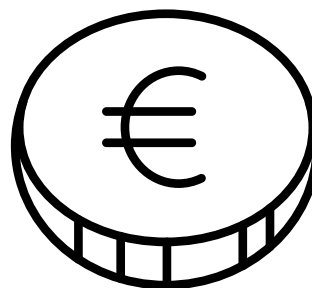
Adaptation des outils de
la loi 2002-2: contrat de
séjour et projet
d'accompagnement
individualisé

Une évolution positive dans l'accompagnement a pu être constatée. Cela se reflète avec une diminution des ruptures de soins ou encore avec la mise en place de séjour qui ont participé à l'élaboration de lien social positif.

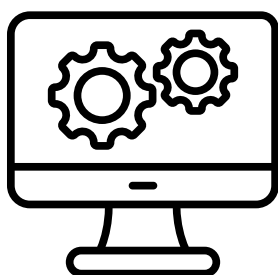
Perspectives 2026



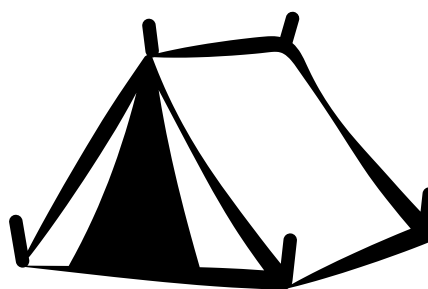
Mise en place du
circuit du médicament



Meilleure gestion des budgets
alimentation et activités



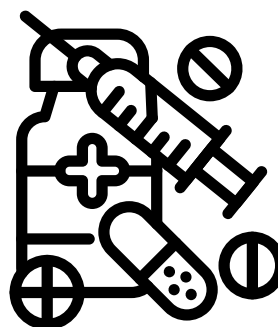
Mise en place du Dossier
Usager Informatisé



Elaboration d'un séjour



Rénovation de la maison
(cuisine, peinture, literie)



Continuer à développer la
RDRD notamment pour les
consommateurs de crack

CONCLUSION

L'année 2025 est marquée par un nombre de personnes accompagnées ou en demande de prise en charge qui ne cesse de s'accroître.

Il nous faut, avec beaucoup de regret, devoir refuser l'aide demandée par des hommes, des femmes, des enfants, des familles et les contraindre à voir leur situation avancer dans la précarité.

On retiendra par rapport à l'année 2024, 30% de demandes d'admission supplémentaires à l'atre, une baisse des accueils en aménagement de peine de type placement extérieur du fait notamment de la réforme pénale (octroie des RP et LSC de plein droit), 53% de refus faute de place en ACT avec hébergement (2 fois plus), une explosion du nombre de personnes présentant des conduites addictives (alcool et crack), une réelle fracture numérique et un manque de solution d'hébergement/logement.

Notre secteur d'activité est déstabilisé par un environnement rempli d'incertitude, mais dans ce contexte parfois anxiogène, nous restons mobilisés ! Nous savons compter pour cela sur de nombreux partenaires publics et associatifs, des salariés investis et des personnes accompagnées plutôt résilientes.

William Arthur WARD a écrit "Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles".

Peut-être qu'ensemble, l'ajustement de nos pratiques amènera le changement?

L'année 2026 s'annonce riche en perspectives avec, en outre, la ré-écriture du projet d'établissement de l'Apparté, le bilan de l'expérimentation du dispositif d'injonction thérapeutique, le déploiement du dossier usager informatisé, de nouvelles actions d'accompagnement socio-professionnel, l'élaboration d'outils de communication, le tout dans état d'esprit de développement du pouvoir d'agir des professionnels et des personnes accompagnés.

Merci à tous d'avoir contribué à la production de ce rapport d'activité.

Merci à tous ceux qui se sont investis dans nos projets et resterons à nos côtés en 2026.

Ludivine Morel
Directrice





www.adnsmp.fr
03.20.54.60.88